Histoire, missions et évolution de l'Établissement central des matériels du Service de santé des armées

A. Colin-Basin

Résumé

Subordonné à la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées, l'Établissement central des matériels du Service de santé des armées est spécialisé dans la conception, l'aide à l'achat, le stockage, la projection et le maintien en condition opérationnelle des matériels « santé ». Il est organisé en six services techniques qui œuvrent dans cinq grands domaines d'activité : l'ingénierie, la maintenance, la logistique, la production (dotations, imprimés, dispositifs de vision) et la formation. Né des besoins générés par la Première Guerre mondiale, cet établissement a célébré son centenaire en inaugurant, le 15 octobre 2015, un nouveau bâtiment d'ingénierie biomédicale qui conforte son positionnement au cœur du soutien opérationnel des forces françaises.

Mots-clés : Contrat opérationnel. ECMSSA. Matériel médical. Production. Ravitaillement.

Abstract

HISTORY, ASSIGNMENTS AND DEVELOMENT OF THE FRENCH MILITARY MEDICAL EQUIPMENT CENTER.

The Equipment Center is part of the French Military Medical Material and Equipment Central Service (Établissement central des matériels du Service de santé des armées: ECMSSA), and its main tasks are to design, help purchase, stock supplies, and maintain the military materials and equipments. It is divided into six divisions, and deals with five general fields: engineering, maintenance, logistics, production (Aid kits, forms, vision assets), and education. Created in the aftermaths of WWI, it has just celebrated its centenary on October 15th 2015, with the inaugurating of the new Medical Engineering Building, which strengthens its pole position within the French Military Medical Supply Chain.

Keywords : ECMSSA. Medical equipment. MHSEC. Operational duty. Production. Supply chain.

Introduction

L'Établissement central des matériels du Service de santé des armées (ECMSSA) est subordonné à la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) (1). Ses 130 personnels civils et militaires œuvrent dans cinq domaines d'activités : ingénierie, stockage, maintenance, production et formation. Cet établissement situé sur le camp de Chanteau à Fleury-les-Aubrais a fêté, le 1er mai 2015, son centième anniversaire.

Héritier de structures créées pour répondre aux besoins générés par la Première Guerre mondiale, sa profonde restructuration a été un axe majeur des travaux d'adaptation de la fonction ravitaillement sanitaire, lancés en décembre 2008 dans le cadre du programme de transformation du Service de santé des armées, conformément aux stratégies ministérielles issues de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) de 2007. Après avoir décrit les origines de l'ECMSSA, cet article aborde ses missions et son organisation actuelle.

Historique

La Première Guerre mondiale a imposé la mise en place de structures de soutien sanitaire adaptées tant dans leur forme qu'au plan du matériel. Ce besoin est à l'origine de la création, en collaboration avec le service de l'Artillerie, des Ateliers des voitures sanitaires spéciales (AVSS) le 1er mai 1915 au Fort de Vanves (fig. 1) (2). Prenant ensuite l'appellation d'Ateliers généraux du Service de santé (AGSS) (fig. 2), cette structure va recevoir comme mission, l'étude et la construction des principaux matériels techniques nécessaires au soutien des forces puis la gestion des opérations de maintenance qui s'y rapportent.

A. COLIN-BASIN, pharmacien en chef, praticien confirmé.
Correspondance : Madame le pharmacien en chef A. COLIN-BASIN, Établissement central des matériels du Service de santé des armées, camp d'Orléans-Chanteau, TSA 50006 – 45404 Fleury-les-Aubrais Cedex.
E-mail : anne.basin@intradef.gouv.fr



Figure 1. Voiture sanitaire spéciale.

La démobilisation conduit à une réintégration massive des formations sanitaires de campagne qui sont remises en état puis stockées sous le statut de réserve de guerre. En 1918, apparaît, un centre d'optique dont est issu un des pôles d'activité de l'actuel ECMSSA.

Le 1er mai 1923, les Ateliers généraux réorganisés prennent le nom d'Établissement Central des Organes et Appareils Techniques du Service de Santé (ECOAT) et un centre d'instruction complète le dispositif. Cet établissement dissout en juin 1940 reprend son activité le 28 septembre 1944. Son organisation est alors définie en ateliers spécifiques tels que la menuiserie ou l'imprimerie, en sus de ses attributions relatives au matériel médical.

Le 1er juillet 1971, cet établissement est transféré sur le camp de Chanteau, sa localisation actuelle, en conservant sa logique industrielle.



Figure 2. Insigne de l'AGSS.

Devenu en 1981 Établissement central des matériels sanitaires des armées (ECMSA), il accroît son champ d'activités, en termes d'expertises techniques, par une ouverture à l'interarmisation.

Désigné en 1987 sous le nom d'Établissement central des matériels du Service de santé des armées (ECMSSA), il reçoit les missions allouées précédemment à l'Établissement central d'électrocardiographie des armées ainsi que ses traditions (fig. 3) (3). La mise en œuvre au sein du ministère de la Défense des stratégies de concentration et de rationalisation issues de la RGPP a conduit entre 2009 et 2013 à la fermeture de trois établissements du ravitaillement sur les sept existants, et à l'intégration des réflexions sur le devenir de l'ECMSSA comme pôle unique compétent pour toutes les opérations s'appliquant à tous les matériels spécifiques au Service de santé des armées (SSA).

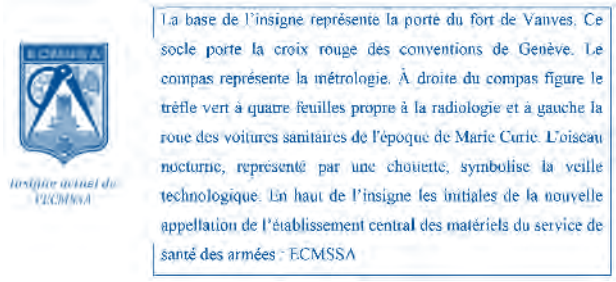


Figure 3. Description de l'insigne actuelle de l'ECMSSA.

Un concours d'architecte est lancé avec une expression des besoins détaillée et le marché est notifié en août 2013 pour la réalisation des travaux de restructuration de six bâtiments existants et la construction d'un nouveau bâtiment d'ingénierie biomédicale.

Après la pose de la première pierre le 7 mars 2014 par le chef d'état-major des armées Pierre de Villiers, la construction du bâtiment neuf a duré 15 mois. Les grandes caractéristiques de cette construction sont les suivantes (fig. 4) :

– 17 000 m² de surface utile ;
– 3 800 m² de surface d'entreposage au sol (900 emplacements) ;
– 5 800 m² aménagés en palettiers (8 400 emplacements) ;
– 1 transstockeur à 770 tiroirs ;
– 1 salle de charge dotée de 1 000 prises pour dispositifs médicaux ;



Figure 4. Nouveau bâtiment de l'ECMSSA.

– 1 500 m² dédiés aux activités d'expertise, de maintenance biomédicale et de constitution ;
– 6 quais pour gros porteurs ;
– 2 quais pour camionnettes ;
– 1 réseau de protection incendie par sprinklers.

Le nouveau Bâtiment d'ingénierie biomédicale (BIB) orienté vers le soutien opérationnel des forces, livré le 2 mars 2015, est inauguré par le Directeur central du SSA le 15 octobre 2015 (fig. 5). En son sein est créé le nouveau service « constitution et entretien des dotations ».



Figure 5. 15 octobre 2015, inauguration du nouveau bâtiment par le Directeur central du Service de santé le MGA J-M. Debonne.

Missions de l'ECMSSA

L'ECMSSA a pour missions le stockage, le maintien en condition opérationnelle et la distribution de l'ensemble des matériels armant les Unités médicales opérationnelles (UMO) du SSA. Son activité comprend le soutien des unités médicales des forces stationnées en France et celles outre-mer. Par-delà ces missions, l'établissement joue un rôle majeur dans la conception et le développement de projets d'équipements santé spécifiques aux armées développés avec des industriels, y compris à un niveau interallié. Il dispose également d'un organisme de formation aux domaines techniques, en particulier axé sur les opérations de maintenance. Enfin, l'ECMSSA pourvoit à la production des dispositifs optiques et produit et distribue des imprimés, au bénéfice de la chaîne santé.

En complément des attendus opérationnels fixés au SSA dans le Livre blanc Défense et sécurité nationale de 2013 (4), le ministre de la Défense a rappelé son souhait de voir le SSA assurer l'efficacité opérationnelle des armées « en particulier en matière de moyens projetables et de résilience » (5). L'effort porté sur la dimension opérationnelle se traduit par un engagement fort du ravitaillement sanitaire du SSA au profit des forces.

Organisation de l'ECMSSA

L'ECMSSA est armé par 29 personnels militaires et 101 personnels civils qui se caractérisent par une forte mixité statutaire (militaires généralistes, techniciens, agents civils de la Défense, ingénieurs, techniciens et agents techniques aux compétences logistiques variées ou ouvriers de l'État).

L'établissement accomplit sa mission de ravitaillement et de soutien tant en métropole qu'à l'étranger grâce à sa maîtrise de savoir-faire spécifiques (exemple : maintenance de niveau 3 d'appareils d'imagerie médicale déployés sur des bâtiments de la marine nationale, en opérations extérieures), ou encore la production et la distribution de lunettes de combat à destination de forces françaises projetées.

Ce panel des compétences participe au soutien des forces et garantit la distribution de matériels fonctionnels sous délais contraints à l'ensemble des bénéficiaires de la chaîne des approvisionnements contribuant au contrat opérationnel du SSA. Il assure également le maintien en condition de matériels projetés avec la réalisation, chaque année, d'un certain nombre de missions de maintenance préventive ou curative, de très courte durée, en ou hors métropole.

Commandement

L'ECMSSA est actuellement commandé depuis juillet 2013 par un officier supérieur praticien pharmacien. La partie commandement de l'établissement comprend un service administratif, un poste de chargé de prévention et un poste de responsable qualité (fig. 6).

Le responsable qualité est chargé du suivi des processus mis en œuvre au sein de l'établissement. Ce travail est essentiel à la détermination des indicateurs d'activité de l'ECMSSA et à la définition des cartographies de risques. En outre, il a sous sa responsabilité le bureau métrologie de l'ECMSSA chargé de la fourniture et la gestion des appareils de mesure spécifiques au suivi des dispositifs médicaux pour les ateliers techniques de niveaux 2 et 3.

Service Ingénierie Santé (IS)

Le service IS met en œuvre des savoir-faire d'ingénierie biomédicale dans plusieurs domaines :
– ingénierie biomédicale : conception, études, expertises, essais et coordination de projets ;
– expertise dans le cadre des procédures d'achat du SSA et pour l'élaboration des différents plans d'équipement ;
– élaboration des stratégies de maintenance de l'achat à la fin de vie du matériel (maintenance interne, externe et/ou partagée) ;
– gestion du parc : mise en service des matériels neufs nécessitant un volet d'expertise spécifique, suivi des évolutions de configurations, gestion documentaire sur les projets développés en partenariat avec des industriels ;
– veille technique : normative et technologique ;
– soutien sur l'utilisation du logiciel dédié au suivi des opérations de maintenance pour l'ensemble des unités du SSA (CARL SOURCE).

Parmi les projets récents ou en cours de réalisation citons :
– la modernisation du parc de brancards afin de doter le SSA de brancards pliants respectant les dimensions

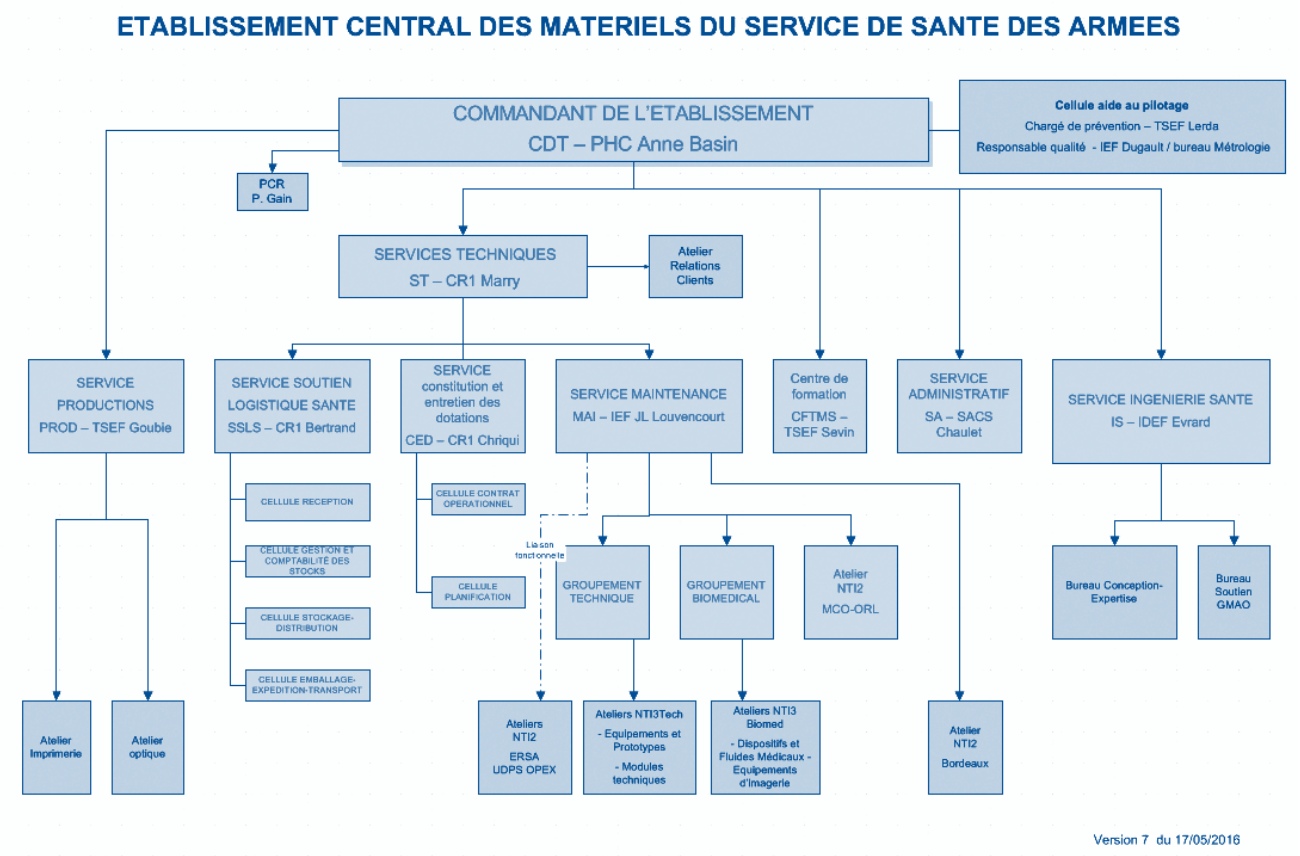


Figure 6. Organigramme de l'ECMSSA.

imposées par la norme de l'OTAN. Un modèle respectant les contraintes mécaniques de la norme de l'OTAN sur l'aérotransport a également été acquis ;

– l'expertise du kit Falcon 2000 LX en partenariat avec la DGA et notamment la validation des performances du réseau de distribution de l'oxygène du kit Falcon 2000 LX ;

– acquisition d'un module scanner et radiologie projetables équivalents à ceux de la métropole ;

– acquisition du module stérilisation projetable équivalent à celui de la métropole ;

– acquisition de module projetable d'incinération de Déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI).

Service maintenance

En charge des opérations de maintenance de niveau 2 (généraliste) et de niveau 3 (spécialiste), ce service de 39 personnes assure des missions au sein de l'établissement et sur les sites d'implantation des équipements médicaux. L'atelier NTI2 effectue les contrôles de bon fonctionnement du matériel distribué aux forces, les opérations de maintenance curative et préventive. L'atelier NTI3, réalise un travail de maintenance dans quatre domaines techniques : électronique, imagerie, fluides médicaux et micromécanique (fig. 7).

Les techniciens de ces deux ateliers, civils ou militaires, participent au maintien en condition opérationnelle du

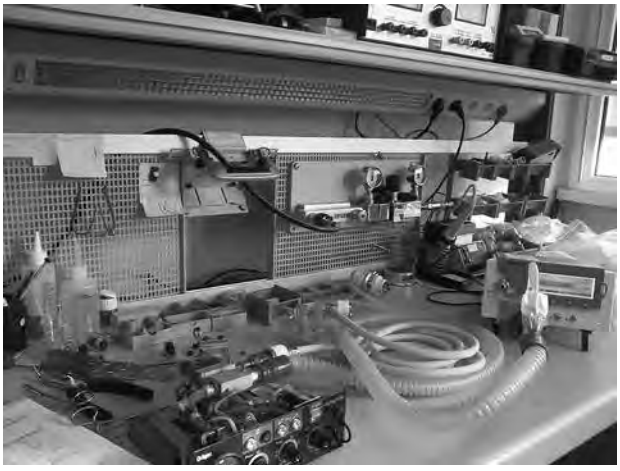


Figure 7. Atelier de maintenance.

parc des forces, dans les Centres médicaux des armées (CMA) et les UMO. Ils sont projetables y compris hors opérations extérieures pour le personnel civil. Ils y appliquent les stratégies de maintenance prédéfinies et contribuent pleinement au soutien des forces.

Service soutien logistique santé

Le Service de soutien logistique santé (SSLS) réceptionne, stocke, conditionne et expédie le

matériel santé détenu par l'ECMSSA au titre des approvisionnements : équipements, pièces détachées et accessoires. S'y ajoutent les mouvements retour des matériels déployés au service du soutien des forces repris en maintenance ou à des fins de stockage.

Ces matériels comprennent l'ensemble des équipements des unités médicales, en et hors métropole, et comprennent les pièces de rechange destinées au maintien en condition opérationnelle du parc complet.

Il expédie, en outre, la production de l'imprimerie et de l'atelier d'optique et gère les dossiers de transport de la Pharmacie centrale des armées (PCA).

Les processus et procédures de ce service ont été remis à jour suite à la livraison, du nouveau bâtiment dédié aux fonctions de logistique et de maintenance de niveau 2 ce qui contribue à l'amélioration de la qualité du service rendu.

Service constitution et entretien des dotations

La création de ce service, au sein du nouveau bâtiment d'ingénierie biomédicale inauguré en octobre 2015, permet à l'ECMSSA de prendre une nouvelle dimension dans le soutien opérationnel des forces. Elle constitue la phase ultime de la transformation logistique du ravitaillement sanitaire et fait de l'ECMSSA le point unique de constitution des « parties matériels » des UMO et de stockage des équipements santé à l'état isolé (hors cas très particuliers : Lot de chirurgie vitale (LCV), Morphée).

Dans sa composante « ravitaillement sanitaire », le Service de santé des armées s'est engagé vis-à-vis de l'État-major des armées à soutenir les forces au moyen d'un ensemble d'UMO définies en quantités et niveaux de disponibilité (immédiat, différé ou programmé).

Une UMO est un ensemble, fonctionnellement cohérent, d'équipements techniques et médicaux, de produits de santé périmables (médicaments, dispositifs médicaux) ou non périmables (ex : petits matériels santé de type thermomètre tympanique, oxymètre, tensiomètre, otoscope, marteau à réflexe, orthèse modelable, etc.) et d'articles d'usage courant (papeterie, droguerie, quincaillerie, par ex : agrafeuses, balais, ficelle, sacs-poubelles) destinés à permettre un soutien médical ou médico-chirurgical en totale autonomie.

Les UMO doivent être maintenues à un niveau opérationnel optimal : matériels révisés, étalonnés, maintenus en charge permanente le cas échéant.

Service production

Le service production comprend deux entités distinctes : une imprimerie et un atelier optique.

L'imprimerie produit des documents destinés aux bénéficiaires de la chaîne d'approvisionnement : PCA dont elle produit les notices ou les Hôpitaux d'instruction des armées (HIA) pour les dossiers patients, ordonnanciers et plaquettes de présentation des services hospitaliers (fig. 8). L'imprimerie réalise également des documents officiels de correspondance. Cet outil de production est sollicité pour la réalisation d'ouvrages.



Figure 8. Imprimerie de l'ECMSSA.

L'atelier optique produit des dispositifs optiques de correction visuelle destinés aux combattants sous diverses formes : lunettes, inserts pour les Dispositifs de vision sous masque (DVSM) qui sont intégrés aux appareils de protection contre le risque nucléaire, bactériologique et chimique ou dans des lunettes de protection balistique mises à disposition des combattants depuis le conflit armé en Afghanistan. Une partie de la confection de l'atelier optique est destinée, à titre payant, à des clients autres que le ministère de la Défense par exemple le ministère de la Santé et celui de la Justice. Après leur production, ces dispositifs sont assemblés et conditionnés avant d'être expédiés aux bénéficiaires en liaison avec la cellule transport du SSLS.

Service Formation

Le Centre de formation des techniciens biomédicaux (CFTB) dispense au personnel civil et militaire du SSA une formation technique à la maintenance ou à la gestion des matériels santé. Sous la tutelle de l'École du Val-de-Grâce et dirigé par le commandant de l'ECMSSA, ce centre assure la formation initiale et complémentaire du personnel militaire chargé d'assurer la maintenance des matériels notamment l'enseignement conduisant à l'attribution de leurs certificats techniques de premier et second degré. Le CFTB contribue à la formation des agents des stocks de la chaîne des approvisionnements en produits de santé des armées. En outre, il accueille des stagiaires étrangers et peut se voir confier des missions d'enseignement au profit d'autres organismes des armées ou d'autres départements ministériels.

Le CFTB dispose de huit salles (cours travaux pratiques, informatique,…). L'établissement met à disposition du centre des équipements pris sur les stocks en approvisionnement pour des actions de formation. À ces moyens s'ajoute une Cellule de démonstration des équipements opérationnels (CDEO) (fig. 9) qui présente différentes UMO déployées et des équipements de pointe des dotations particulières comme le LCV. Cette cellule répond à des impératifs de formation et à des objectifs de présentation et de vitrine au profit d'unités extérieures au SSA dans le cadre de la valorisation.



Figure 9. Cellule de démonstration des équipements opérationnels (CDEO).

Le CFTB propose plus de 70 formations, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue ou hors calendrier. Les thèmes abordés sont extrêmement variés : formation « fluides – environnement du matériel », formation « réglementation et normalisation » ou « bloc opératoire – aspirations ».

Conclusion

La mise en service du nouveau bâtiment d'ingénierie biomédicale constitue l'accomplissement d'une des composantes de la réorganisation de l'ECMSSA intégrée dans le processus de restructuration des armées engagé depuis 2008.

Réaffirmant une indispensable excellence dans le soutien opérationnel des forces, le programme SSA 2020 place l'ECMSSA au cœur d'un dispositif rénové et efficient, référent incontournable dans tous les domaines concourant à la conception, l'achat, la projection et le maintien en condition opérationnelle de matériels « santé » en toute situation (6).

L'expertise reconnue dans chacun de ses différents domaines d'activité positionne l'ECMSSA comme un acteur majeur, y compris dans le cadre de partenariats, d'une ouverture au service publique de santé et d'un renforcement des coopérations internationales (7), laissant entrevoir un avenir aussi efficient que dans son passé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Instruction N° 271/DEF/DCSSA/AA/PAPS Du 18 décembre 2014 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement de la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées.
2. Arrêté ministériel du 1er mai 1915 portant création des Ateliers des voitures sanitaires spéciales.
3. Décision ministérielle n° 1072/DEF/DCSSA/OL du 21 août 1987.
4. Livre blanc — Défense et la Sécurité nationale — Édition numérique réalisée par le ministère de la Défense le 29 avril 2013.
5. Correspondance n° 11903/DEF/CAB/CM23 du 3 décembre 2013.
6. Modèle SSA 2020 n°500154/DEF/DCSSA/PS du 4 janvier 2016.
7. IM 421/DEF/DCSSA/DPS du 29 juillet 2015 relative à la politique de valorisation du Service de santé des armées.